

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 20 mars 1912.

N^o 33013.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

~~ANNEXE~~

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 13 de ce mois, n^o 5154-156, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'y a pas lieu d'accepter, pour les galeries des musées, le paysage de feu César De Cock, offert en don à l'Etat par la veuve de l'artiste.

Vous voudrez donc bien réexpédier l'oeuvre à l'adresse de M^e De Cock et remercier celle-ci de son offre obligeante.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
à Bruxelles.

TÉLÉGRAMMES:

"SASSE"

AGENT DES LIGNES DE NAVIGATION:

STOCKHOLMS REDERIAKTIEBOLAG SVEA
TRELLEBORGS ÅNGFARTYGS NYA A.-B.
ÅNGFARTYGS A.-B. "GEFLE"
FINSKA ÅNGFARTYGS AKTIEBOLAGET
WASA NORDSJÖ ÅNGBÅTS A.-B.
ETC.

Services réguliers de Vapeurs

ENTRE

ANVERS ET:

HELSINGBORG, MALMÖ, NORRKÖPING,
STOCKHOLM & GEFLE
et tous les autres ports de la Suède.

ÅBO, HANGÖ, HELSINGFORS, KOTKA,
WIBORG, RAUMO, WASA, ULEABORG
et tous les autres ports de la Finlande.

AGENT DES CIES D'ASSURANCES

Stockholms Sjöförsäkrings A.-B.
A.-B. Sjöassurans Kompaniet.
Finska Sjöförsäkrings Aktiebolaget.

E. SASSE

COURTIER DE NAVIRES

AFFRÈTEMENTS & COMMISSION

Transports à forfait pour tous Pays

Jy.

Anvers, le 11 mai 1912.

CODES:

SCOTT'S 1885, 1896 & 1906

WATKINS

A. B. C. 5th Ed.

Musées Royaux

de Peinture et de Sculpture
de Belgique.

BRUXELLES

Messieurs,

En réponse au contenu de votre honorée du 8 crt.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le vapeur pour la Finlande
partira d'ici vendredi 17 crt. Veuillez m'expédier ^{l'achat} le tableau pour
compte de Mme César de Cock en gare Anvers - Local II.

Entretiens, je vous présente, Messieurs, mes salu-
tations empressées.

E. SASSE

[Signature]

Monsieur.

6

L'adresse pour le renvoi
de l'œuvre de Cesar de Pich
est. "Albansson"
Vesterlånggatan 16^e Abo
Finlande par le courtier
E. Lasse place van
Schoonbeke Anvers.

Salutations fraternelles

C. de Pich

le 25 Avril 1912

avec le N°

ecrit à sa main pour la reprise du
tableau le 8. 5. 12

n° 5154/156

Monsieur le Secrétaire de
la Commission des Musées
Place du Musée 9
Belgique Bruxelles



1-4-12

75

M^{re} De Coud
aux bons soins de M Van Orieboeck.

3154.156

4

Je vous avoue & honorer de vous faire connaître le
dans sa dernière venue,
que ~~notre Collège~~ ^{ex C.D.} a examiné le programme
de Caro seu Cesar de Cock offert en
don à l'Etat pour la venue de l'auteur.

il lui a paru que le paysage en question
ne représenterait pas l'artiste d'après
d'une façon suffisamment caractéristique.

Recevez

de pre'sident

۲۲

Åbo, Finland, le 29/1 - 12.
Albatrossen Vesterlånggatan 16^a

3



Monsieur,

En réponse à la lettre du
Ministre du 11 Novembre 1911,
n^o 34211, que vous a commu-
niqué M^{re} L. Van Biesbroeck
et où il est question d'un tableau
de feu César D. Cock mon père
et que ma mère et moi nous
voudrions donner au musée
de Bruxelles, je viens vous

avertir que le tableau en question
est en route pour Anvers à bord
du vapeur "Virgo".

Le courtier de marine M^r E.
Lasse à Anvers est chargé
d'expédier la caisse à Bruges
aussitôt arrivée.

Il s'est passé un long espace
de temps avant que nous ayons
pu envoyer le tableau à cause
que le trafic d'hiver est assez
irrégulier ici.

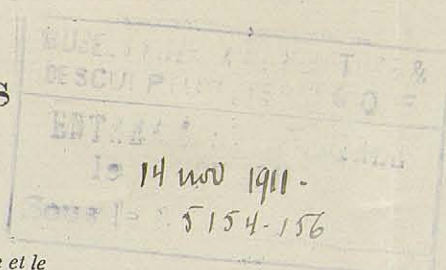
Agreez, Monsieur, je vous prie
l'expression de ma considéra-
-tion distinguée.

E. De Cock

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 11 novembre 1911.

N^o 34211.



N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

1 ANNEXE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-annexée copie d'une lettre de M.L. Van Biesbroeck, concernant un don que Madame Veuve César De Cock est intentionnée de faire au Musée de Bruxelles.

En marquant la réception de cette lettre, j'ai engagé M. Van Biesbroeck à prier Madame De Cock, d'envoyer à votre examen le tableau qu'elle destine aux collections de l'Etat.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture, à
Bruxelles.

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts, à Bruxelles.

Copie

Monsieur le Ministre,

Madame De Cock, veuve du peintre César De Cock, si réputé de son temps, qui est retourné dans son pays natal, la Finlande, me prie d'être son interprète pour vous prier de bien vouloir réserver une place honorable, au Musée royal de Bruxelles, à un important tableau de feu son mari, qu'elle voudrait offrir à l'Etat.

Elle s'adresse à moi comme à un ancien ami et concitoyen de son mari. Je n'ai pu voir le tableau qu'elle a l'intention d'offrir, mais il n'y a aucun doute que, peintre elle même, elle aura à coeur d'offrir une oeuvre digne de la réputation de son mari et du Musée Royal.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Ministre, que César De Cock, était un paysagiste de premier ordre. Il avait fait sa réputation en France à l'école de Barbizon avec les Corot, Daubigny et les plus renommés paysagistes français. Il a travaillé beaucoup en Normandie. Beaucoup de ses oeuvres figurent dans des Musées départementaux français, comme Reims, Lille entre autres, et aussi dans celui de sa ville natale à Gand. Mais à ma connaissance, il n'est pas représenté à Bruxelles, tandis que son frère, Xavier, excellent paysagiste également, y figure depuis longtemps. L'offre de Madame De Cock permettrait de combler cette regrettable lacune.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier, au nom de De Cock, de bien vouloir accepter son offre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Uccle, le 3 novembre 1911.

(S) L. Van Biesbroeck, statuaire
38, Avenue Hamoir, à
Uccle.